

FR

ANNEXE

**RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU
PRODUIT POUR UN PRODUIT BIOCIDÉ**

Spray répulsif

Type(s) de produit

TP19: Répulsifs et appâts

Numéro d'autorisation: BE2024-0009

Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides: BE-0031269-0000

Chapitre 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit

Nom commercial/noms commerciaux	Spray répulsif Afwerende spray Abwehrmittel Spray répulsif moustiques et tiques Lotion répulsive moustiques et tiques Spray répulsif moustiques et tiques corporel Lotion répulsive moustiques et tiques peau Spray répulsif moustiques et tiques textile Lotion répulsive moustiques et tiques textile Spray répulsif moustiques et tiques Vêtement Lotion répulsive moustiques et tiques Vêtement Spray répulsif moustiques et tiques peau et vêtement Lotion répulsive moustiques et tiques peau et vêtement Mücken- und zeckenabweisendes Spray Mücken- und zeckenabweisende Lotion Mücken- und Zeckenschutzspray für den Körper Mücken- und zeckenabweisende Lotion Haut Mücken- und Zeckenabwehrspray Textil Mücken- und zeckenabweisende Lotion für Textilien Mücken- und Zeckenschutzspray Kleidung Mücken- und zeckenabweisende Lotion Kleidung Mücken- und zeckenabweisendes Spray Haut und Kleidung Mücken- und zeckenabweisende Lotion Haut und Kleidung Muggen- en tekenwerende spray Lotion tegen muggen en teken Lichaamsspray tegen muggen en teken Muggen- en tekenwerende lotion voor de huid Muggen- en tekenwerende spray textiel Muggen- en tekenwerende lotion textiel Muggen- en tekenwerende spray kleding Muggen- en tekenwerende lotion kleding Muggen- en tekenwerende spray huid en kleding Muggen- en tekenwerende lotion huid en kleding Lilouse Protect
---------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Terrium
	Adresse	246 rue du 8 mai 1945 42210 Motrond-Les-Bains France
Numéro de l'autorisation	BE2024-0009	
<i>Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides</i>	BE-0031269-0000	
Date de l'autorisation	07/03/2024	
Date d'expiration de l'autorisation	06/04/2027	

1.3. Fabricant(s) du produit

Nom du fabricant	MERCK KGAA
------------------	------------

Adresse du fabricant	FRANKFURTER STRASSE 250 64293 DARMSTADT Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	MERCK KGAA site 1 FRANKFURTER STRASSE 250 64293 DARMSTADT Allemagne

Nom du fabricant	FABRICATION CHIMIQUE ARDECHOISE
Adresse du fabricant	1041 CHEMIN DE LA DIGUE DU RHONE 07300 Tournon sur Rhone France
Emplacement des sites de fabrication	FABRICATION CHIMIQUE ARDECHOISE site 1 1041 CHEMIN DE LA DIGUE DU RHONE 07300 TOURNON SUR RHONE France

Nom du fabricant	SAS SPRING
Adresse du fabricant	ZI DU BOIS DE LEUZE 4 RUE BLAISE PASCAL 13310 SAINT MARTIN DE CRAU France
Emplacement des sites de fabrication	SAS SPRING site 1 ZI DU BOIS DE LEUZE 4 RUE BLAISE PASCAL 13310 SAINT MARTIN DE CRAU France

Nom du fabricant	PACOME
Adresse du fabricant	LOT N°17 LA ZIZA 98890 PAITA Nouvelle-Calédonie
Emplacement des sites de fabrication	PACOME site 1 LOT N°17 LA ZIZA 98890 PAITA Nouvelle-Calédonie

Nom du fabricant	TAG LIFE CARE
Adresse du fabricant	17 CHEMIN DE CHARLEMAGNE 41120 CELLETTES France
Emplacement des sites de fabrication	TAG LIFE CARE site 1 17 CHEMIN DE CHARLEMAGNE 41120 CELLETTES France

Nom du fabricant	LABORATORIOS MONTPLET
Adresse du fabricant	VIA TRAJANA, 53-59 08020 BARCELONA Espagne
Emplacement des sites de fabrication	LABORATORIOS MONTPLET site 1 VIA TRAJANA, 53-59 08020 BARCELONA Espagne

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	Éthyl butylacétylaminopropionate
Nom du fabricant	MERCK KGAA
Adresse du fabricant	FRANKFURTER STRASSE 250 64293 DARMSTADT Allemagne

Emplacement des sites de fabrication	MERCK KGAA site 1 MERCK S.L.U. - POLIGONO MERCK 08100 MOLLET DEL VALLES Espagne
--------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------

Substance active	Éthyl butylacetylaminopropionate
Nom du fabricant	MERCK S.L.U.
Adresse du fabricant	CALLE MARIA DE MOLINA, 40 28006 MADRID E spagne
Emplacement des sites de fabrication	MERCK S.L.U. site 1 POLIGONO MERCK 08100 MOLLET DEL VALLES Espagne

Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Éthyl butylacetylaminopropionate		substance active	52304-36-6	257-835-0	20 % (p/p)

2.2. Type(s) de formulation

AL Autre liquide

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE

Mentions de danger	<p>H226: Liquide et vapeurs inflammables.</p> <p>H319: Provoque une sévère irritation des yeux.</p>
Conseils de prudence	<p>P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.</p> <p>P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation.</p> <p>P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P337 + P313: Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.</p>

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 1.
Spray répulsif contre les poux (grand public)

Type de produit	TP19: Répulsifs et appâts
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Pediculidae: <i>Pediculus humanus capitis</i> (PEDIHA) Nom commun: poux de tête humain Stade de développement: adultes
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: -
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Adultes : jusqu'à 1,05 g de produit par application; Enfants de 0 à 11 ans : 0,5 g par application 0 Nombre et fréquence des applications: Adultes : jusqu'à 1,05 g de produit par application; Enfants de 0 à 11 ans : 0,5 g par application - Prêt à l'emploi (pas besoin de diluer) - produit prêt-à-l'emploi sans rinçage Calendrier : Le spray insectifuge IR3535® (Insect Repellent Pump Spray Lice IR3535® 20 %) contre les poux est destiné à être utilisé pour prévenir la réinfestation par les poux humains (<i>Pediculus humanus capitis</i>) uniquement après un traitement pédiculicide (anti-poux). Renouveler l'application après le lavage des cheveux et au plus tard après 2 jours. Dose par application : <ul style="list-style-type: none">• Adultes : jusqu'à 1,05 g de produit par application.• Enfants de 0 à 11 ans : jusqu'à 0,5 g de produit par application - Le produit est généralement appliqué seulement 1 fois par jour. Lorsque vous renouvelez l'application, respectez le nombre maximal d'applications autorisé par jour :

	<p>Pour un vaporisateur à pompe (100 ml):</p> <p># Adultes et enfants >12 ans : 11 pulvérisations, 1 à 3 fois par jour</p> <p># Enfants (de 1 à moins de 12 ans) : 5 pulvérisations, 1 à 3 fois par jour</p> <p># Bébé (<1 an) : 5 pulvérisations, 1 à 2 fois par jour</p> <p>o Pour un pulvérisateur à gâchette (250 ml) :</p> <p># Adultes : 2 pulvérisations, 1 à 3 fois par jour</p> <p># Enfants (de 1 à moins de 12 ans) : 1 pulvérisation, 1 à 3 fois par jour</p> <p># Bébé (<1 an) : 1 pulvérisation, 1 à 2 fois par jour</p> <p>Lorsque le produit biocide est appliqué sur des enfants de moins de 11 ans, il doit être appliqué par un adulte.</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	Flacon PEHD de 100-250 ml (avec vaporisateur)

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Assurez-vous qu'il n'y ait pas de poux. Utilisez d'abord un produit contre les poux.
- Appliquer uniformément le produit sur les cheveux propres et secs ou essorés près du cuir chevelu et prendre soin de traiter d'abord la nuque et derrière les oreilles. Vaporiser ensuite sur l'ensemble de la chevelure comme une laque. Assurez-vous que le cuir chevelu et les cheveux sont suffisamment humidifiés.
- L'application doit être répétée après le lavage des cheveux.
- Le produit est appliqué habituellement seulement 1 fois par jour. Lorsque vous renouvelez l'application, respectez le nombre maximal d'applications autorisées par jour :
 - o Pour un vaporisateur à pompe (100 ml):
 - # Adultes et enfants >12 ans : 11 pulvérisations, 1 à 3 fois par jour
 - # Enfants (de 1 à moins de 12 ans) : 5 pulvérisations, 1 à 3 fois par jour

Bébés (<1 an) : 5 pulvérisations, 1 à 2 fois par jour

o Pour un pulvérisateur à gâchette (250 ml) :

Adultes : 2 pulvérisations, 1 à 3 fois par jour

Enfants (de 1 à moins de 12 ans) : 1 pulvérisation, 1 à 3 fois par jour

Bébés (<1 an) : 1 pulvérisation, 1 à 2 fois par jour

- Pour une protection prolongée : Renouveler l'application au plus tard après 2 jours sur cheveux lavés et secs ou essorés. Renouveler l'application plus tôt, si les cheveux ont été en contact avec de l'eau (par ex. après la pluie ou la baignade) jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de risque d'infestation.

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Ne pas pulvériser sur le visage ou appliquer à proximité des yeux.

4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2. Description de l'utilisation

Tableau 2.

Spray répulsif contre les moustiques pour application sur les vêtements (conditions tempérées)

Type de produit	TP19: Répulsifs et appâts
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Produit répulsif prêt à l'emploi pour traiter les vêtements (coton et polyester) afin de protéger l'utilisateur contre les piqûres de moustiques.

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Aedes spp. Nom commun: moustiques Stade de développement: adultes Nom scientifique: Culex spp. Nom commun: moustiques Stade de développement: adultes
Domaine(s) d'utilisation	Autre Application sur les vêtements
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Pulvériser directement sur les textiles
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 0,6 mg de produit par cm ² de tissu 0 Nombre et fréquence des applications: 0,6 mg de produit par cm ² de tissu Durée de protection : 8 heures (en conditions tempérées et tropicales), même après 30 jours de stockage du tissu traité (avant d'être porté) dans un emballage fermé (type sac plastique). Renouveler l'application après chaque lavage ou utilisation du tissu traité.
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	Flacon PEHD de 100 et 250 ml (avec vaporisateur)

4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Les vêtements traités doivent être conservés dans un emballage fermé (type sac plastique) s'ils doivent être rangés/stockés avant d'être portés.
- Traiter à nouveau après exposition à l'eau sans dépasser le nombre maximal d'applications préconisées.

Nombre de pulvérisations :

- flacon de 100 ml (300 µL par pulvérisation): Appliquez le nombre suivant de pulvérisations sur le devant des vêtements :

- Pour les adultes et les enfants > 12 ans : 6 pour la partie tronc, 3 par jambe, 1 par manche. Répétez cela sur le dos des vêtements.

- Pour les enfants entre 2 et 12 ans : 2 à 3 par partie tronc, 1 à 2 par jambe, 1 par manche. Répétez cela sur le dos des vêtements.

- Pour les enfants de moins de 2 ans : 2 pour la partie tronc, 1 par jambe, 1 par manche. Répétez cela sur le dos des vêtements.

- flacon de 250 ml : Appliquez le nombre suivant de pulvérisations sur le devant des vêtements :

- Pour les adultes et les enfants > 12 ans : 4 pour la partie tronc, 2 par jambe, 1 par manche. Répétez cela sur le dos des vêtements.

- Pour les enfants entre 2 et 12 ans : 2 pour la partie tronc, 1 par jambe, 1 par manche. Répétez cela sur le dos des vêtements.

- Pour les enfants de moins de 2 ans : 1 pour la partie tronc, 1 par jambe, 1 par manche. Répétez cela sur le dos des vêtements.

4.2.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

UE uniquement :

Pour le traitement contre les moustiques en conditions tempérées, ne pas appliquer le produit simultanément sur la peau des enfants de moins de 12 ans et sur leurs vêtements.

4.2.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.3. Description de l'utilisation

Tableau 3.

Spray répulsif contre les moustiques pour application sur les vêtements (conditions tropicales)

Type de produit	TP19: Répulsifs et appâts
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Produit répulsif prêt à l'emploi pour traiter les vêtements (coton et polyester) afin de protéger l'utilisateur contre les piqûres de moustiques.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Aedes spp. Nom commun: moustiques Stade de développement: adultes Nom scientifique: Anopheles spp. Nom commun: moustiques Stade de développement: adultes
Domaine(s) d'utilisation	Autre Application sur les vêtements
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Pulvériser directement sur les textiles
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 0,6 mg de produit par cm ² de tissu 0 Nombre et fréquence des applications: 0,6 mg de produit par cm ² de tissu Durée de protection : 8 heures (en conditions tropicales), même après 30 jours de stockage du tissu traité (avant d'être porté). Renouveler l'application après chaque lavage ou utilisation du tissu traité dans un emballage fermé (type sac plastique).
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	Flacon PEHD de 250 ml (avec vaporisateur)

4.3.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Les vêtements traités doivent être conservés dans un emballage fermé (type sac plastique) s'ils doivent être rangés/stockés avant d'être portés.
- Traiter à nouveau après exposition à l'eau sans dépasser le nombre maximal d'applications préconisées.

Nombre de pulvérisations :

- flacon de 100 ml (300 µL par pulvérisation): Appliquez le nombre suivant de pulvérisations sur le devant des vêtements :

-
- Pour les adultes et les enfants > 12 ans : 6 pour la partie tronc, 3 par jambe, 1 par manche. Répétez cela sur le dos des vêtements.
 - Pour les enfants entre 2 et 12 ans : 2 à 3 par partie tronc, 1 à 2 par jambe, 1 par manche. Répétez cela sur le dos des vêtements.
 - Pour les enfants de moins de 2 ans : 2 pour la partie tronc, 1 par jambe, 1 par manche. Répétez cela sur le dos des vêtements.

 - flacon de 250 ml : Appliquez le nombre suivant de pulvérisations sur le devant des vêtements :
 - Pour les adultes et les enfants > 12 ans : 4 pour la partie tronc, 2 par jambe, 1 par manche. Répétez cela sur le dos des vêtements.
 - Pour les enfants entre 2 et 12 ans : 2 pour la partie tronc, 1 par jambe, 1 par manche. Répétez cela sur le dos des vêtements.
 - Pour les enfants de moins de 2 ans : 1 pour la partie tronc, 1 par jambe, 1 par manche. Répétez cela sur le dos des vêtements.

4.3.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

UE uniquement :

Pour le traitement contre les moustiques en conditions tempérées, ne pas appliquer le produit simultanément sur la peau des enfants de moins de 12 ans et sur leurs vêtements.

4.3.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.3.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.3.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.4. Description de l'utilisation

Tableau 4.
Spray répulsif contre les moustiques pour application cutanée (conditions tempérées)

Type de produit	TP19: Répulsifs et appâts
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Aedes spp. Nom commun: moustiques Stade de développement: adultes Nom scientifique: Culex spp. Nom commun: moustiques Stade de développement: adultes
Domaine(s) d'utilisation	Autre Application sur la peau
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Pulvériser directement sur la peau
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 0,6 mg de produit par cm ² de peau 0 Nombre et fréquence des applications: Dose d'application en conditions tempérées : 0,6 mg de produit par cm ² de peau Durée de protection : 4 heures en conditions tempérées
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	Flacon PEHD de 100-250 ml (avec vaporisateur)

4.4.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Se laver soigneusement les mains après manipulation du produit
- Ne pas appliquer le produit sur les mains d'un enfant de moins de 12 ans.
- En cas d'utilisation concomitante du produit avec un écran solaire, appliquer d'abord l'écran solaire et attendre 20 minutes avant d'appliquer le produit.
- Traiter à nouveau après exposition à l'eau sans dépasser le nombre maximal d'applications préconisées.

UE uniquement :

Nombre de pulvérisations (100ml – 100 µL par pulvérisation) :

-
- Adultes et enfants > 12 ans : Pulvériser 7 fois sur la tête, 1 fois sur le cou, 6 fois par bras, 2 fois par main, 13 fois sur chaque jambe et 3 fois par pied, une fois par jour.
 - Enfants de 6 à moins de 12 ans : Pulvériser 3 fois sur la tête, 1 fois sur le cou, 3 fois par bras, 1 fois par main, 7 fois sur chaque jambe et 1 fois par pied, une fois par jour.
 - Enfants de 2 à moins de 6 ans : Pulvériser 3 fois sur la tête, 1 fois sur le cou, 2 fois par bras, 1 fois par main, 4 fois sur chaque jambe et 1 fois par pied, une fois par jour.
 - Enfants de 1 an : Pulvériser 2 fois sur la tête, 1 fois sur le cou, 1 fois par bras et 3 fois par jambe, une fois par jour.
 - Bébé <1 an : Pulvériser 2 fois sur la tête, 1 fois sur le cou, 1 fois par bras et 2 fois par jambe, une fois par jour.

Nombre de pulvérisations (100ml – 300 µL par pulvérisation) :

- Adultes et enfants > 12 ans : Pulvériser 2 fois sur la tête, 1 fois sur le cou, 2 fois par bras, 1 fois par main, 5 fois sur chaque jambe et 1 fois par pied, une fois par jour.
- Enfants de 6 à moins de 12 ans : Pulvériser 1 fois sur la tête, 1 fois sur le cou, 1 fois par bras, 1 fois par main, 2 fois sur chaque jambe et 1 fois par pied, une fois par jour.
- Enfants de 2 à moins de 6 ans : Pulvériser 1 fois sur la tête, 1 fois sur le cou, 1 fois par bras, 1 fois par main, 2 fois sur chaque jambe et 1 fois par pied, une fois par jour.
- Enfants de 1 an : Pulvériser 1 fois sur la tête, 1 fois sur le cou, 1 fois par bras et 1 fois par jambe, une fois par jour.
- Bébé <1 an : Pulvériser 2 fois sur la tête, 1 fois sur le cou, 1 fois par bras et 2 fois par jambe, une fois par jour.

Nombre de pulvérisations (250 ml) :

- Adultes et enfants > 12 ans : Pulvériser 1 fois sur la tête, 1 fois par bras, 3 fois par jambe et 1 fois par pied, une fois par jour.
- Enfants de 6 à moins de 12 ans : Pulvériser 2 fois par bras et 2 fois sur chaque jambe, une fois par jour.
- Enfants de 2 à moins de 6 ans : Pulvériser 1 fois sur les 2 bras et 1 fois par jambe, une fois par jour.
- Enfants de 1 an : pulvériser 1 fois sur les 2 bras et 1 fois sur les 2 jambes, une fois par jour.
- Bébé <1 an : Pulvériser 2 fois sur le corps, une fois par jour.

4.4.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Lorsque le produit biocide est appliqué sur des enfants de moins de 12 ans, il doit être appliqué par un adulte.
- Ne pas appliquer directement sur le visage, vaporiser le produit dans la main puis l'étaler sur le visage.
- Ne pas appliquer autour des yeux.

UE uniquement :

- Conditions tempérées :
- Appliquer seulement une fois par jour.
- Ne pas appliquer le produit en même temps sur la peau d'un enfant de moins de 12 ans et sur ses vêtements.
- Pour les adultes et les enfants de plus de 12 ans, ne pas appliquer le produit sur la peau sous les vêtements.

4.4.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.4.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.4.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.5. Description de l'utilisation

Tableau 5.
Spray répulsif contre les moustiques pour application cutanée (conditions tropicales)

Type de produit	TP19: Répulsifs et appâts
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Aedes spp. Nom commun: moustiques Stade de développement: adultes Nom scientifique: Anopheles spp. Nom commun: moustiques Stade de développement: adultes
Domaine(s) d'utilisation	Autre Application sur la peau
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée:

	Pulvériser directement sur la peau
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 0,8 mg de produit par cm ² de peau 0 Nombre et fréquence des applications: Dose d'application en conditions tropicales : 0,8 mg de produit par cm ² de peau Durée de protection : 3 heures en conditions tropicales
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	Flacon PEHD de 100-250 ml (avec vaporisateur)

4.5.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Se laver soigneusement les mains après manipulation du produit
- Ne pas appliquer le produit sur les mains d'un enfant de moins de 12 ans.
- En cas d'utilisation concomitante du produit avec un écran solaire, appliquer d'abord l'écran solaire et attendre 20 minutes avant d'appliquer le produit.
- Traiter à nouveau après exposition à l'eau sans dépasser le nombre maximal d'applications préconisées.

UE uniquement :

Nombre de pulvérisations (100ml – 100 µL par pulvérisation) :

- Adultes et enfants > 12 ans : Pulvériser 9 fois sur la tête, 1 fois sur le cou, 8 fois par bras, 3 fois par main, 18 fois sur chaque jambe et 4 fois par pied, une fois par jour.
- Enfants de 6 à moins de 12 ans : Pulvériser 4 fois sur la tête, 2 fois sur le cou, 4 fois par bras, 1 fois par main, 9 fois sur chaque jambe et 2 fois par pied, une fois par jour.
- Enfants de 2 à moins de 6 ans : Pulvériser 4 fois sur la tête, 2 fois sur le cou, 3 fois par bras, 1 fois par main, 6 fois sur chaque jambe et 1 fois par pied, une fois par jour.
- Enfants de 1 an : Pulvériser 3 fois sur la tête, 1 fois sur le cou, 2 fois par bras, 4 fois sur chaque jambe et 1 fois par pied, une fois par jour.
- Bébé <1 an : Pulvériser 2 fois sur la tête, 1 fois sur le cou, 2 fois par bras, 1 fois par main, 3 fois sur chaque jambe et 1 fois par pied, une fois par jour.

Nombre de pulvérisations (100ml – 300 µL par pulvérisation) :

- Adultes et enfants > 12 ans : Pulvériser 3 fois sur la tête, 1 fois sur le cou, 3 fois par bras, 1 fois par main, 6 fois sur chaque jambe et 2 fois par pied, une fois par jour.
- Enfants de 6 à moins de 12 ans : Pulvériser 2 fois sur la tête, 1 fois sur le cou, 2 fois par bras, 1 fois par main, 3 fois sur chaque jambe et 1 fois par pied, une fois par jour.

- Enfants de 2 à moins de 6 ans : Pulvériser 2 fois sur la tête, 1 fois sur le cou, 1 fois par bras, 1 fois par main, 2 fois sur chaque jambe et 1 fois par pied, une fois par jour.

- Enfants de 1 an : Pulvériser 1 fois sur la tête, 1 fois sur le cou, 1 fois par bras, 1 fois par jambe et 1 fois par pied, une fois par jour.

- Bébé <1 an : Pulvériser 2 fois sur la tête, 1 fois sur le cou, 1 fois par bras, 1 fois par jambe et 1 fois par pied, une fois par jour.

Nombre de pulvérisations (250 ml) :

- Adultes et enfants > 12 ans : Pulvériser 2 fois sur la tête, 1 fois sur le cou, 2 fois par bras, 1 fois par main, 4 fois sur chaque jambe et 1 fois par pied, une fois par jour.

- Enfants de 6 à moins de 12 ans : pulvériser 1 fois sur la tête, 1 fois par bras, 1 fois par main et 2 fois par jambe, une fois par jour.

- Enfants de 2 à moins de 6 ans : pulvériser 1 fois sur la tête, 1 fois par bras et 2 fois par jambe, une fois par jour.

- Enfants de 1 an : pulvériser 1 fois sur la tête, 1 fois sur les 2 bras et 1 fois par jambe, une fois par jour.

- Bébé <1 an : Pulvériser 4 fois sur le corps, une fois par jour.

4.5.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Ne pas appliquer directement sur le visage, vaporiser le produit dans la main puis l'étaler sur le visage.
- Ne pas appliquer autour des yeux.
- Lorsque le produit biocide est appliqué sur des enfants, il doit être appliqué par un adulte.

UE uniquement :

- Appliquer seulement une fois par jour.
- Ne pas appliquer sur des enfants de moins de 6 ans.
- Ne pas appliquer le produit en même temps sur la peau d'un enfant de moins de 12 ans et sur ses vêtements.
- Pour les adultes et les enfants de plus de 12 ans, ne pas appliquer le produit sur la peau sous les vêtements.

4.5.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.5.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.5.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.6. Description de l'utilisation

Tableau 6.
Spray répulsif contre les tiques pour application sur les vêtements

Type de produit	TP19: Répulsifs et appâts
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Produit répulsif prêt à l'emploi pour traiter les vêtements (coton et polyester) afin de protéger l'utilisateur contre les tiques.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Ixodes ricinus Nom commun: tiques Stade de développement: adultes Nom scientifique: Ixodes ricinus Nom commun: tiques Stade de développement: nymphes
Domaine(s) d'utilisation	Autre Application sur les vêtements
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Pulvériser directement sur les textiles
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 0,85 mg de produit par cm ² de tissu 0 Nombre et fréquence des applications: 0,85 mg de produit par cm ² de tissu Durée de protection (en conditions tempérées) pendant 6 heures même après 7 jours de stockage du tissu traité (avant d'être porté) dans un emballage fermé (type sac plastique). Renouveler l'application après chaque lavage ou utilisation du tissu traité.

Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	Flacon PEHD de 100 et 250 ml (avec vaporisateur)

4.6.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Les vêtements traités doivent être conservés dans un emballage fermé (type sac plastique) s'ils doivent être rangés/stockés avant d'être portés.
- Traiter à nouveau après exposition à l'eau sans dépasser le nombre maximal d'applications préconisées.

Nombre de pulvérisations :

- flacon de 100 ml (300 µL par pulvérisation): Appliquez le nombre suivant de pulvérisations sur le devant des vêtements :

- Pour les adultes et les enfants > 12 ans : 9 par corps de chemise, 4 par jambe, 2 par manche. Répétez cela sur le dos des vêtements.

- Pour les enfants entre 2 et 12 ans : 3-5 par corps de chemise, 2 par jambe, 1 par manche. Répétez cela sur le dos des vêtements.

- Pour les enfants entre 1 et 2 ans: 2 par corps de chemise, 1 par jambe, 1 par manche. Répétez cela sur le dos des vêtements.

- flacon de 250 ml : Appliquez le nombre suivant de pulvérisations sur le devant des vêtements :

- Pour les adultes et les enfants > 12 ans : 6 par corps de chemise, 3 par jambe, 2 par manche. Répétez cela sur le dos des vêtements.

- Pour les enfants entre 2 et 12 ans : 2-3 par corps de chemise, 1-2 par jambe, 1 par manche. Répétez cela sur le dos des vêtements.

- Pour les enfants entre 1 et 2 ans : 2-3 par corps de chemise, 1 par jambe, 1 par manche. Répétez cela sur le dos des vêtements.

4.6.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

UE uniquement :

- Ne pas appliquer sur les vêtements des enfants de moins de 1 an.
- Pour le traitement contre les tiques, ne pas appliquer le produit simultanément sur la peau des enfants de moins de 6 ans et sur leurs vêtements.
- Pour les adultes et les enfants de plus de 6 ans, ne pas appliquer le produit sur la peau sous les vêtements.

4.6.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.6.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.6.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.7. Description de l'utilisation

**Tableau 7.
Spray répulsif contre les tiques**

Type de produit	TP19: Répulsifs et appâts
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Ixodes ricinus Nom commun: tiques Stade de développement: adultes Nom scientifique: Ixodes ricinus Nom commun: tiques Stade de développement: nymphes
Domaine(s) d'utilisation	Autre Application sur la peau
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Spray répulsif contre les tiques
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 0,6 mg de produit par cm ² de peau 0 Nombre et fréquence des applications: 0,6 mg de produit par cm ² de peau Durée de protection : 4 heures en conditions tempérées
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)

Dimensions et matériaux d'emballage	Flacon PEHD de 100-250 ml (avec vaporisateur)
-------------------------------------	-----------------------------------------------

4.7.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Se laver soigneusement les mains après manipulation du produit
- Ne pas appliquer le produit sur les mains d'un enfant
- En cas d'utilisation concomitante du produit avec un écran solaire, appliquer d'abord l'écran solaire et attendre 20 minutes avant d'appliquer le produit.
- Traiter à nouveau après exposition à l'eau sans dépasser le nombre maximal d'applications préconisées.

UE uniquement :

Nombre de pulvérisations (100ml – 100 µL par pulvérisation) :

- Adultes et enfants > 12 ans : Pulvériser 7 fois sur la tête, 1 fois sur le cou, 6 fois par bras, 2 fois par main, 13 fois sur chaque jambe et 3 fois par pied, une fois par jour.
- Enfants de 6 à moins de 12 ans : Pulvériser 3 fois sur la tête, 1 fois sur le cou, 3 fois par bras, 1 fois par main, 7 fois sur chaque jambe et 1 fois par pied, une fois par jour.
- Enfants de 2 à moins de 6 ans : Pulvériser 3 fois sur la tête, 1 fois sur le cou, 2 fois par bras, 1 fois par main, 4 fois sur chaque jambe et 1 fois par pied, une fois par jour.
- Enfants entre 1 et 2 ans: Pulvériser 2 fois sur la tête, 1 fois sur le cou, 1 fois par bras et 3 fois par jambe, une fois par jour.
- Bébé <1 an : Pulvériser 2 fois sur la tête, 1 fois sur le cou, 1 fois par bras et 2 fois par jambe, une fois par jour.

Nombre de pulvérisations (100ml – 300 µL par pulvérisation) :

- Adultes et enfants > 12 ans : Pulvériser 2 fois sur la tête, 1 fois sur le cou, 2 fois par bras, 1 fois par main, 5 fois sur chaque jambe et 1 fois par pied, une fois par jour.
- Enfants de 6 à moins de 12 ans : Pulvériser 1 fois sur la tête, 1 fois sur le cou, 1 fois par bras, 1 fois par main, 2 fois sur chaque jambe et 1 fois par pied, une fois par jour.
- Enfants de 2 à moins de 6 ans : Pulvériser 1 fois sur la tête, 1 fois sur le cou, 1 fois par bras, 1 fois par main, 2 fois sur chaque jambe et 1 fois par pied, une fois par jour.
- Enfants entre 1 et 2 ans : Pulvériser 1 fois sur la tête, 1 fois sur le cou, 1 fois par bras et 1 fois par jambe, une fois par jour.
- Bébé <1 an : Pulvériser 2 fois sur la tête, 1 fois sur le cou, 1 fois par bras et 2 fois par jambe, une fois par jour.

Nombre de pulvérisations (250 ml) :

- Adultes et enfants > 12 ans : Pulvériser 1 fois sur la tête, 1 fois par bras, 3 fois par jambe et 1 fois par pied, une fois par jour.

-
- Enfants de 6 à moins de 12 ans : Pulvériser 2 fois par bras et 2 fois sur chaque jambe, une fois par jour.
 - Enfants de 2 à moins de 6 ans : Pulvériser 1 fois sur les 2 bras et 1 fois par jambe, une fois par jour.
 - Enfants entre 1 et 2 ans : pulvériser 1 fois sur les 2 bras et 1 fois sur les 2 jambes, une fois par jour.
 - Bébé <1 an : Pulvériser 2 fois sur le corps, une fois par jour.

4.7.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Ne pas appliquer directement sur le visage, vaporiser le produit dans la main puis l'étaler sur le visage.
- Ne pas appliquer autour des yeux.
- Lorsque le produit biocide est appliqué sur des enfants de moins de 12 ans, il doit être appliqué par un adulte.

UE uniquement :

- Appliquer seulement une fois par jour. Ne pas appliquer le produit en même temps sur la peau d'un enfant de moins de 6 ans et sur ses vêtements.
- Pour les adultes et les enfants de plus de 6 ans, ne pas appliquer le produit sur la peau sous les vêtements.

4.7.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.7.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.7.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

Chapitre 5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION¹

5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant emploi et suivre les instructions fournies.
- Respecter les doses d'application préconisées.
- La durée de protection est seulement une indication. Des facteurs environnementaux (par exemple, une température élevée, la vitesse du vent) peuvent la réduire.
- Le dispositif de pulvérisation doit être orienté à 10-20 cm de la surface à traiter.
- L'utilisateur doit informer le détenteur de l'AMM en cas d'inefficacité du traitement.
- Il n'est pas recommandé d'utiliser le produit avec d'autres produits répulsifs.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas pulvériser à proximité des yeux.
- Utiliser dans des zones bien ventilées.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement abondamment à l'eau, en soulevant les paupières supérieures et inférieures de temps en temps. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer à l'eau tiède pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin s'il y a apparition d'irritation ou d'une déficience visuelle.
- Contact avec la peau : En cas de lésions cutanées, de rougeurs ou de douleurs persistantes après application, consulter un médecin.
- Inhalation de grandes quantités : maintenir au repos en position assise. Appeler immédiatement un médecin en cas de symptômes :
- Contact avec la bouche : Rincer la bouche à l'eau. Contactez immédiatement un centre antipoison si des symptômes apparaissent et/ou en cas de contact avec la bouche avec de grandes quantités.
- Ne pas administrer de liquides ou faire vomir en cas de troubles de la conscience ; placer la victime sur le côté, en position latérale de sécurité et appeler immédiatement un médecin.
- En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

¹Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas déverser les restes de produit sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (évier, toilettes) ou dans les égouts.
- Éliminer les restes de produit, son emballage et tout autre déchet, selon la réglementation locale.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Tenir hors de portée des enfants
- Conditions de stockage : Conserver le récipient bien fermé, dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver à l'écart de la chaleur et de sources d'étincelles.
- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Respecter les précautions mentionnées sur l'étiquette. Conserver à l'écart de toute flamme nue, surfaces chaudes et sources d'étincelles. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
- Contrôle de l'exposition de l'environnement : Ne pas laisser pénétrer le produit dans les égouts.
- Durée de conservation : 30 mois
- Le produit ne doit pas être stocké à des températures >40°C

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

Le titulaire de l'autorisation est tenu de rapporter les éventuels incidents liés à l'efficacité observés aux autorités compétentes (AC)